

Manifestation contre la loi Collomb samedi 10 mars

Publié le 8 mars 2018



Contre la loi Collomb et sa politique antisociale et raciste, nous exigeons :

- ▶ Liberté de circulation et régularisation : des papiers pour toutes et tous !
- ▶ Un logement décent pérenne pour toutes et tous
- ▶ Abrogation des accords de Dublin (obligeant les migrant-e-s à demander l'asile dans leur 1^{er} pays d'enregistrement)
- ▶ Prise en charge immédiate par l'aide sociale à l'enfance de tous les jeunes mineurs isolés et le droit à l'enseignement pour tous et toutes...

Manifestation samedi 10 mars, 14h30, place des Terreaux (Lyon – métro Hôtel de ville).

Liberté de circulation ! Réfugié.e.s, migrant.e.s, vous êtes les bienvenu.e.s !

Projet de Loi Macron “immigration-asile” Unité pour son Retrait !

Des papiers, une école, un toit pour tous !

Respect des droits fondamentaux !

À Lyon :

⇒ Des mineurs isolés à la rue, des dizaines en attente d'une place au lycée, des lycéens convoqués à la police de l'air et des frontières, menacés d'expulsions... Et des enfants sans toit dans les écoles...

⇒ des demandeurs d'asile sans hébergement : deux mois d'attente avant d'être reçus en préfecture ; les dublinés* pourchassés,

⇒ des centres d'accueil qui fonctionnent comme des centres de tri,

⇒ des familles vivant ici depuis 5 ans et plus menacées d'expulsion (enfants scolarisés et parents détenteurs de propositions d'embauche)

⇒ des militants assignés au tribunal par la Métropole pour avoir ouvert un immeuble non occupé afin de mettre à l'abri des sans toits.

À Lyon et dans toute la France, des initiatives et mobilisations se multiplient contre ces violations des droits fondamentaux.

Le projet de loi Macron : “mettre fin au droit d’asile”

Ce projet présenté comme équilibré va en réalité, d’après le Syndicat des avocats de France (SAF), “mettre fin au droit d’asile” :

⇒ Rendre l’asile impossible

Réduction de 120 à 90 jours du délai pour faire la demande à compter de l’entrée sur le territoire ; réduction à 15 jours du délai pour présenter un recours le rendant quasi-impossible ; suppression de l’appel suspensif, recours aux moyens électroniques pour l’envoi des convocations et décisions ; généralisation des audiences en visioconférence…

⇒ Ficher, trier, expulser plus et plus vite

Prise d’empreintes et photos systématiques lors des vérifications de situation ; élargissement des motifs d’assignations à résidence et de rétention dont la durée passerait de 45 à 90 voire 135 jours ; accentuation du “délit de solidarité”…

Ces mesures contre les étrangers participent de l’offensive du gouvernement contre les acquis essentiels des travailleurs et de la jeunesse. Il s’agit de créer des boucs émissaires pour diviser et interdire les solidarités contre cette politique antisociale.

Retrait du projet Macron liberticide et xénophobe !

Liberté de circulation : des papiers pour toutes et tous !

Respect du droit d’asile ; abrogation des accords de Dublin* (obligeant les migrant-e-s à demander l’asile dans leur 1^{er} pays d’enregistrement)

Prise en charge par l’aide sociale à l’enfance de tous les jeunes mineurs isolés ; droit à l’enseignement pour tous et toutes…

P.-S.

Collectif de soutien aux réfugiés et migrants Lyon-69 : ATTAC-Rhône, CGT Vinatier, CGT-Educ’Action Rhône, Union Départementale CGT, Union Départementale CNT, Collectif Agir Migrants, Collectif Amphi Z, Collectif 69 Palestine, Coordination Urgence Migrants, Émancipation-69, FSU 69, LDH Rhône, Lutte ouvrière, Migrations Minorités Sexuelles et de Genre, MRAP LYON 1-4, MRAP LYON 3-7-8, Planning Familial 69, RESF-69, Solidaires 69, Solidaires EtudiantEs, SUD santé sociaux 69, UJFP Lyon, Alternative Libertaire, Coordination des Groupes Anarchistes-Lyon, EELV 69, ENSEMBLE !, France Insoumise 69, L’insurgé, MJCF Rhône, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti de Gauche 69, PCF, UPC…
Contact : collectifrefugie69@laposte.net